

Contrat de Location 2027 - Havana Gîtes

Location de vacances gîte et poste de pêche.

ENTRE :

Havana - Didier Trillat, 56, imp la rivoirette, 38480 ROMAGNIEU

Ci-dessus dénommé, le bailleur

et : NOM Prénom

Adresse

Code Postal VILLE

PAYS.....

Téléphone

Email

Ci-dessus dénommé, le locataire.

CHOIX DE LA LOCATION :

A l'adresse : 660, sous la Barre 01300 BREGNIER-CORDON	☐ Gîte 1 - 4/6 pers. LE PRESTIGE ☐ Gîte 2 - 6/8 pers. LE FAMILIAL
--	--

PARTICIPANTS :

nombres d'adultes :

nombre total de pêcheurs :

nombres d'enfants :

souhaitez-vous : ☐ lit parapluie ☐ chaise haute

âges des enfants / / / /

animal de compagnie : ☐ non ☐ oui

Pensez-vous utiliser le Bain nordique ? (*inclus dans le tarif*) ☐ non ☐ oui

DATES et DUREE DU SEJOUR :

Du	☐ semaine du vendredi 16h au vendredi 11h - 900 € et du 02/07 au 02/09 - 1120 €
au	☐ formule 48h WE du ven. 16h au dim. 16h - 450 € <i>ou formule 48h en semaine, exception suivant planning - nous consulter</i>
	☐ 4 nuits du lundi 15h au vendredi 11h - 560 €

Fêtes rassemblements et musique interdits sur le site en dehors des locations privatives.

Contrat de location à renvoyer à :

DIDIER TRILLAT - 56, imp la rivoirette - 38480 ROMAGNIEU

CHARGES et OPTIONS :

Les consommations eau et électricité sont comprises dans le tarif.

Accès au poste de pêche devant le gîte et barque à disposition, bain nordique compris.

La taxe de séjour est en supplément - 0,74 € / adulte / nuit.

RÈGLEMENT : ☐ par **chèque** (à l'ordre de DIDIER TRILLAT) ☐ **en espèces**

☐ **paypal** did.havana@gmail.com ☐ **chèques vacances** ANCV ou ANCV connect- votre identifiant :

☐ **virement** → Didier Trillat - IBAN - FR30 2004 1010 1711 8918 0V02 822 - BIC - PSSTFRPPGRE

☐ **CB en ligne** (sur notre site web > page contact - formulaire STRIPE - saisir le montant manuellement)

Désignation	Qté	Prix	Total
semaine du ven au ven		Basse saison : 900 € Juillet/Août : 1120 €	
formule 48h WE du ven au dim, ou jours fériés <i>formule 48h SEMAINE (exceptionnel)</i>		du ven au dim : 450 € en semaine : (nous consulter)	
4 nuits - du lun au Ven		560 €	
<i>option CONFORT</i> <i>draps, lits faits à l'arrivée + linge de toilette</i>		+ 9 € / personne	
<i>option matériel de pêche</i> <i>Kit NO-KILL</i>		20 € / 48h 40 € / la semaine	
<i>option ménage</i>		+ 60 €	
<i>option prêt-à-plonger</i> (bain rempli, pré-chauffé, peignoirs, bouteille de pétillant local)		+ 60 €	
Taxe de séjour par jour et par personne de + de 18 ans		0,74 €/ adulte / nuit	
TOTAL			
ACOMPTE 30 % (arrondi) à la réservation ou PAIEMENT DE LA TOTALITÉ DU SÉJOUR pour les courts séjours.			
Chèque de CAUTION non encaissée + Chèque de caution ménage		400 € 50 €	400 € 50 €

☐ *Formule demi-étang + un gîte en privé pour 48h = 650 €*

RÈGLEMENT DES GÎTES ET DE PÊCHE :

☐ L'ensemble des occupants et pêcheurs a pris connaissance du règlement des gîtes et de règlement de pêche en vigueur sur le site.

à consulter sur le lien suivant : <https://havana-etang.com/infos/reglement>

Contrat de location à renvoyer à :

DIDIER TRILLAT - 56, imp la rivoirette - 38480 ROMAGNIEU

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

RÉSERVATION :

Vous pouvez poser une option sur les dates souhaitées via le formulaire en ligne du site www.havana-etang.com. Cette option peut-être posée pendant 10 jours. Passé ce délai (sans réception du contrat) l'option sera annulée. La réservation sera définitive à réception du contrat, avec versement de l'acompte au minimum égal à 30 % du montant de la location. Le solde sera à régler au moins 30 jours avant votre arrivée. **Pour les courts séjours, la totalité du séjour est à régler lors de la réservation.**

La location est effectuée du jour de l'arrivée (16h) au jour de départ (avant 11h) **les vendredis uniquement pour les locations à la semaine.** Pour les week-ends, les arrivées se font les vendredis à partir de 16h (au plus tard 19h) et les départs à 16h/17h les dimanches. Les formules 48h en semaine sont exceptionnelles, avec une arrivée possible le **lundi** ou le **mercredi** uniquement et sur demande particulière suivant le planning (réservation de dernière minute, ou hors saison Janvier-Mars)
Toute annulation, départ prématuré ou arrivée tardive ne pourront donner lieu à aucun remboursement.

ANNULATION :

En cas d'annulation 30 j avant votre séjour, le chèque d'acompte de 30 % sera retenu. Le montant total de votre séjour vous sera demandé si vous annulez moins de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée ou si vous ne vous présentez pas à cette date.

ETAT DES LIEUX :

L'état des lieux et l'inventaire du mobilier et des divers équipements sera fait par le locataire le jour de son arrivée et le jour de son départ. Tout manquement ou casse doit être signalé dans les 24 heures.

ASSURANCE :

Lors de votre séjour, vous devez être couverts en Responsabilité Civile Villégiature pour la période souhaitée auprès de votre assurance habitation.

CAUTION :

Un chèque de caution (non encaissé) de 400 € pour le logement, plus un second de 50 € de caution de ménage doivent être versés au plus tard le jour de votre arrivée et seront détruits dans un délai de 8 jours après votre départ après vérification complète (inventaire et propreté) des locaux loués.
En cas de perte ou de dégradation d'éléments du mobilier occasionné par le locataire, le montant de ce dépôt sera minoré du coût de remise en état, et/ou des frais de remplacement.

NOMBRES DE LOCATAIRE :

Le nombre de locataires ne peut être supérieur à celui indiqué sur le contrat de location. **Fêtes, rassemblements et musique interdits sur le site en dehors des locations privatives.**

INONDATIONS :

Le site est classé en zone inondable. En cas d'annonce par les services de sécurité et de protection civile de la montée des eaux dues aux pluies torrentielles ou fonte des neiges, (NOVEMBRE / FEVRIER / MARS) il peut se produire une inondation lente du terrain, et plus particulièrement du chemin d'accès. Ce risque étant prévisible environ 24h à l'avance, il vous sera proposé une solution de relogement temporaire, de report de votre séjour, d'annulation ou de remboursement de votre séjour suivant votre convenance. En revanche, il ne sera versé aucunes indemnités ou compensations supplémentaires pour la gêne ou dégâts occasionnés.

Tous les participants et occupants des gîtes doivent être déclarés et devront évacuer les lieux si un tel évènement devait se produire.

ENTRETIEN :

Votre hébergement sera à votre charge pendant la durée de votre séjour. Le chalet devra être laissé en parfait état de propreté le jour de votre départ. Si ce n'est pas le cas, le chèque de caution ménage sera encaissé. (sauf option ménage).

Nous avons pris connaissance des conditions générales de location et les acceptons.

Fait à Le

Signature (précédée de la mention « Lu et Approuvé »)

LE BAILLEUR

LE LOCATAIRE

Contrat de location à renvoyer à :

DIDIER TRILLAT - 56, imp la rivoirette - 38480 ROMAGNIEU